



CENTRE DE SOINS ET DE RESSOURCES FRANTZ FANON

Rapport d'activité 2023



La Cimade
L'humanité passe par l'autre

AVEC LE SOUTIEN DE



TABLE DES MATIÈRES



Avant propos

Introduction

L'équipe
Les bénéficiaires

1.Rapport financier

2.Le Centre de Soins Frantz Fanon

- **Données statistiques :**
 - a.Types de consultations
 - b.Profil des patients
 - c.Situation administrative et orientation
 - d.Hébergement
 - e.Autres données statistiques

- **Suivi, prise en soins et accompagnement :**
 - a.Premiers accueils
 - b.L'accompagnement des mineurs
 - c.Parcours Kintsugi
 - d.Les groupes de paroles
 - e.L'accompagnement médical
 - f.L'accueil juridique et social
 - g.Atelier des femmes fortes
 - h.Atelier thérapeutique plongée sous marine

3.Le Centre de Ressources Frantz Fanon

- a.Objectifs et données statistiques du centre ressources
- b.Réseau Psy Alès et Nîmes
- c.L'accompagnement des enfants allophones : le lien avec le CASNAV
- d.Mobilisations

Conclusion et perspectives 2024

AVANT PROPOS

Nous avons durant l'année 2023 **accompagné 351 personnes. Avec 2346 consultations en 22 langues différentes**, nous avons maintenu le rythme de l'année précédente qui était déjà soutenu et en forte augmentation en raison de la prise en soin des personnes fuyant la guerre en Ukraine.

Nous avons concentré notre action autour des personnes les plus fragilisées: les femmes, les mineurs non accompagnés, les enfants allophones et les personnes ayant subis des actes de torture. Nous avons consolidé notre modèle de prise en soin qui consiste à placer le patient au cœur du dispositif et à lui laisser la possibilité de s'en saisir comme il le souhaite: les espaces individuels (psychologiques, médicaux ou juridiques), familiaux, les espaces thérapeutiques groupaux ; les espaces de témoignages, les séminaires sur deux jours tels que le format avait été pensé par nos patients en lien avec l'équipe, alliant un travail sur le corps (danse) et espace de création (photolangage, art-thérapie) ; les parcours de soins spécifiques (femmes ayant subi des mutilations sexuelles, enfants allophones) ; les séances d'ostéopathie pour traiter les douleurs corporelles ; et la participation à une recherche action autour de la pratique de la plongée.

Notre pratique s'appuie sur la clinique de l'exil, et vise à inscrire les violences subies dans l'existence du patient. Nous portons une attention particulière aux systèmes d'emprise pour les personnes qui ont subi des actes de torture. Diverses thérapies ont pu être engagées, avec parfois en complément des entretiens cliniques, le recours à l'EMDR (intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires), ou l'IVC (intégration du cycle de la vie) en fonction des besoins spécifiques de chacun et les évaluation ELAL (Evaluation Langagière pour Allophones et primo-arrivants : outil d'analyse du bilinguisme et plurilinguisme des enfants).

Ces différentes propositions thérapeutiques sont la garantie d'allier travail sur la parole et sur le corps en mouvement, en renforçant le pouvoir d'agir des patients qui choisissent les espaces les plus opérants pour eux. Le soin consiste en effet à notre sens à favoriser la réémergence des possibilités d'être, là où elles ont précisément été intensément attaquées par des violences dans les pays d'origine, sur le parcours d'exil ou du fait de la précarité en France qui vient inscrire durablement un sentiment d'insécurité très délétère pour le rétablissement de l'équilibre psychique de nos patients.

Au cours du printemps 2023, le centre Frantz Fanon a mené une recherche-action en collaboration avec le club de plongée l'Odyssée à Sète. Nous nous sommes appuyés sur les résultats d'études menées antérieurement montrant les effets positifs de la plongée sous-marine sur la symptomatologie de patients présentant un état de stress post-traumatique post-attentat, et nous avons développé un protocole d'étude auprès de patients présentant des troubles en lien avec des traumatismes complexes, incluant pour certains des événements traumatiques en lien avec la mer. Cette initiative sera reconduite en 2024.



Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, le centre Frantz Fanon a mené un travail avec des patientes du centre autour de la question des violences spécifiques auxquelles elles peuvent être exposées en tant que femmes exilées, dans une visée de témoignage, de visibilité et de prévention de ces violences. Quinze femmes se sont investies dans cette action sur deux jours consécutifs, accompagnées de notre médecin et d'une psychologue, ainsi que d'une photographe professionnelle malienne. Elles ont réalisé un travail sur l'expression narrative et visuelle de ces violences.

En parallèle de nos actions de soins, nous avons poursuivi notre engagement de formation auprès des professionnels et bénévoles, avec **80 formations, actions de sensibilisation et analyses de pratiques menées au cours de l'année, soit le double de l'année précédente, pour environ 1109 personnes touchées**. L'ouverture de séminaires cliniques auprès des professionnels de santé de l'Hérault afin d'apporter un appui technique aux professionnels parfois isolés dans leur pratique, constitue une première étape du développement du centre de ressources, pour que cette clinique si riche et si variée puisse se développer au mieux, et ce dans un contexte politique et social de plus en plus difficile et fragilisant pour les personnes en situation d'exil.

Muriel Montagut



INTRODUCTION



L'ÉQUIPE DU CENTRE FRANTZ FANON

L'équipe pluridisciplinaire

En 2023, nous avons eu beaucoup de mouvement dans l'équipe salariée, suite à 3 naissances. Sandra Lechat a rejoint l'équipe salariée en tant que psychologue sur un remplacement de congé maternité. Nous avons également accueilli Violeta Landazuri en tant qu'intervenante juridique et sociale à partir du mois de septembre, qui avait activement participé en 2018 à l'ouverture du centre Frantz Fanon.

En 2023, l'équipe était constituée de 6.0 ETP (Equivalent Temps Plein) dont quatre psychologues (3.2 ETP), un intervenant juridique et social (0.8 ETP), une responsable de centre (1 ETP), un aide-comptable (1 ETP).

Un médecin généraliste intervient à 80 % (50% temps de consultation / 30 % centre de ressources).

Deux psychologues sont intervenus en libéral sur des actions spécifiques.

Nous avons accueilli 3 stagiaires psychologues.

4 bénévoles nous ont soutenu dans notre action tout au long de l'année.

Les interprètes co-thérapeutes

Douze interprètes interviennent au centre en tant que co-thérapeutes. Etre co-thérapeute pour l'interprète signifie se placer dans une posture d'aidant, en enrichissant le processus thérapeutique de sa place spécifique, à savoir une lecture et une explicitation du choix des mots du patient, du registre lexical et grammatical, et des phénomènes culturels, tout en partageant dans des post-séances, son ressenti et ses impressions avec les thérapeutes impliqués dans le suivi.

De part sa présence, l'interprète est un co-intervenant. Mais dans la mesure où sa présence, sa manière d'être, influent sur la rencontre avec le patient, et que c'est cette articulation clinique à trois qui fonctionne et peut être opérante, nous proposons que l'interprète puisse être situé dans un logique de co-thérapie. Cette posture exigeante nécessite que les interprètes soient impliqués au même titre que le psychologue dans le suivi du patient, dans une configuration thérapeutique inchangée au cours du suivi.

En parallèle à ce temps de reprise régulier, les interprètes participent à un atelier mensuel pour être outillé afin d'occuper cette place spécifique, via des temps théoriques, des analyses de pratiques professionnelles et des jeux de rôle.



RAPPORT FINANCIER

En 2023, nous avons bénéficié de la reconduction des subventions de la Région Occitanie ; de l'ARS sur l'accompagnement psychologique des femmes ayant subi des mutilations sexuelles, et pour l'accompagnement des enfants allophones en famille, ainsi que pour une sensibilisation à l'interprétariat pour les professionnels du service public susceptibles d'accompagner ces enfants ; de la DREETS (BOP 104 : intégration et accès à la nationalité française, BOP 0137 : égalité entre les femmes et les hommes) ; de la CAF sur le soutien aux mineurs et à la fonction parentale des adultes ; de la CPAM ; de France Relance sur le Plan Pauvreté ; et du Conseil Départemental sur les mineurs pris en charge par l'ASE. La Fondation de France nous a également renouvelé son soutien sur la création de groupes de parole mais a également financé un nouveau projet de recherche action sur l'impact de la plongée sur le psycho-traumatisme.

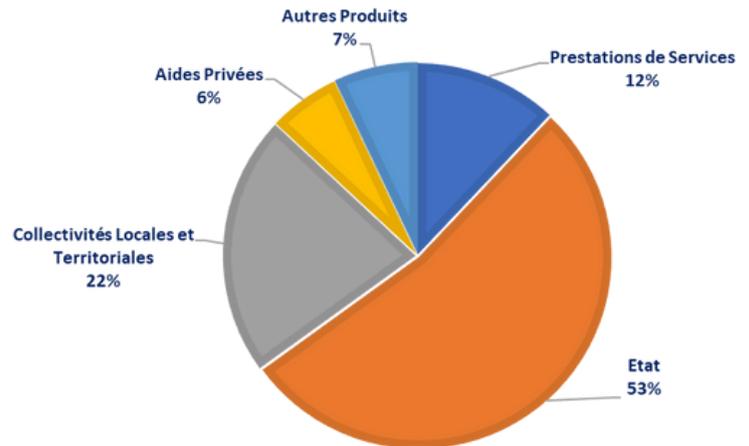
Des centres d'hébergement du Gard et de l'Hérault ont contribué au fonctionnement du Centre à hauteur des places d'hébergements : CADA et CPH d'ADAGES (Montpellier et Lodève), les CADA et CPH La Clède (Alès) les CADA de la Croix Rouge (Nîmes), le CADA de La Cimade (Béziers), CADA et CPH l'Espelido (Nîmes).

Nous avons de nouveau fait appel à des fonds propres en raison de la forte demande de prise en charge à laquelle nous avons dû nous adapter.

Le budget de 463 479 € a diminué de 2% de 2022 à 2023. Cette diminution fait suite à une réduction du poste achats et charges extérieurs.

Nos formations, nos analyses de pratiques et un projet spécifique avec l'un de nos partenaires ont contribué à hauteur de 12% du budget global (plus 300% par rapport à 2022 et plus 7% uniquement sur les formations et analyses de pratiques). Par ailleurs, nous souhaitons que nos formations puissent bénéficier au plus grand nombre et nous ne recevons pas de rémunérations pour plus de 30% de nos interventions.

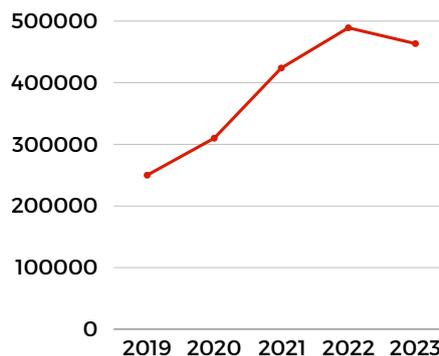
RÉPARTITION
DES SOURCES DE FINANCEMENTS



Notre désir d'accompagnement de deux psychologues libéraux a été poursuivi sur 2023 dans l'approche de la clinique de l'exil (consultations se déroulant sur le Centre Frantz Fanon) avec possibilité d'accompagnement pluridisciplinaire et d'une supervision continue. Ces psychologues sont sur des actions spécifiques en réponse à un besoin de prise en charge important. Il s'agit également pour nous de les accompagner dans la clinique de l'exil afin de participer à l'élargissement d'une offre de soins pouvant se poursuivre au-delà du centre Frantz Fanon.

L'augmentation maîtrisée de 9% des charges de personnels est en lien avec le recrutement d'une psychologue à temps partiel (à compter de mars) afin de répondre, notamment, à la prise en charge des mineurs sous la responsabilité du département et du changement de temps de travail d'une psychologue (de 1.0 à 0.7) et de l'accompagnatrice juridique et sociale (de 1.0 à 0.8).

Pour 2024, la volonté reste la stabilisation de la structure actuelle et le soutien et la formation des professionnels de la santé mentale.



LES BÉNÉFICIAIRES

Action	Public prévu initialement	Public réellement touché	Caractéristiques principales	Commentaires
Accompagner les personnes en situation d'exil en souffrance psychique	300 patients	<p>351 personnes</p> <p>329 patients (augmentation de 3.4 % par rapport à 2022)</p> <p>22 membres de la famille ou anciens patients suivis uniquement médicalement et/ou juridiquement</p>	<p>2346 consultations en 22 langues, dont 1745 consultations psychologiques (1277 consultations individuelle, 66 consultations spécifiques sur la parentalité, 18 consultations familles ; 384 consultations groupales)</p> <p>182 entretiens d'accueil</p> <p>57 % femmes / 43 % hommes</p> <p>45 nationalités représentées</p> <p>132 patients ont vécu des actes de torture soit 40 % de nos patients</p> <p>93 % de primo-arrivants (présence en France de moins de 5 ans)</p> <p>75 % patients vivent dans l'Hérault/ 23 % dans le Gard/ 2 % autre</p>	<p>File active (uniquement suivis psychologiques) : 329</p> <p>164 nouveaux patients</p> <p>205 suivis en cours au 31/12/2023</p> <p>Le pourcentage de femmes dépasse pour la seconde année consécutive celui des hommes</p> <p>Le nombre de primo-arrivants est stable</p> <p>Le nombre de patients suivis dans le Gard est stable</p>
Accompagner et outiller des professionnels et les bénévoles travaillant auprès des personnes en situation d'exil	<p>30 actions prévues</p> <p>300 professionnels et bénévoles prévus</p>	<p>80 actions auprès de professionnels</p> <p>1109 professionnels et bénévoles touchés</p>	<p>Formations : 19 (218 professionnels)</p> <p>Interventions : 4 (48 participants et un nombre indéterminé - plus de 520 personnes)</p> <p>Analyses de pratiques professionnelles / interventions : 38 (106 professionnels)</p> <p>Création réseau : 7 (21 professionnels)</p> <p>Sensibilisation : 12 (au moins 196 personnes)</p>	<p>357 professionnels ou bénévoles ont bénéficié d'actions de formations, d'analyses de pratiques, ou de création de réseau.</p> <p>Un nombre indéterminé de personnes ont bénéficié d'actions de sensibilisation et des interventions réalisées (au minimum 764 personnes)</p>



LE CENTRE DE SOINS

TYPES DE CONSULTATIONS

351 PERSONNES ACCOMPAGNEES

329 patients accompagnés psychologiquement
22 proches ou anciens patients soutenus
médicalement et/ou juridiquement
164 nouveaux patients

2346 CONSULTATIONS

1745 consultations psychologiques
160 entretiens socio-juridiques
414 consultations médicales
27 consultations d'ostéopathie

182 CONSULTATIONS PREMIERS ACCUEILS

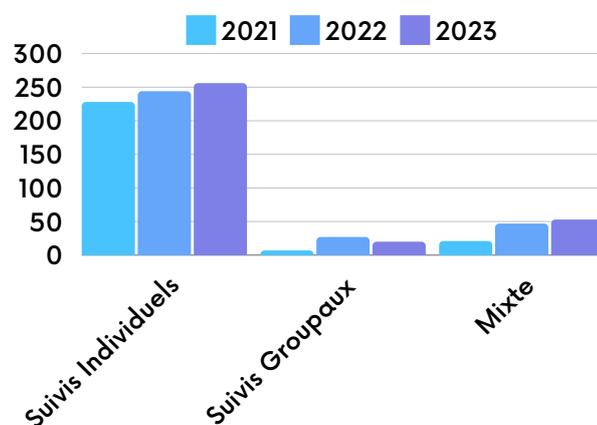
422 ABSENCES AUX CONSULTATIONS

2 GROUPES DE PAROLES
69 PERSONNES SUIVIES EN COLLECTIF

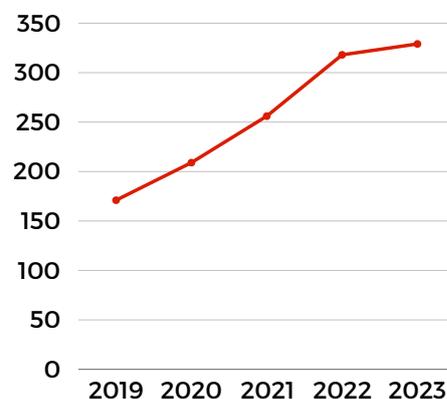
- **Groupe de parole femmes ayant vécu des violences**
- **Groupe LGBT +, francophone, anglophone, hispanophone**

KINTSUGI (PARCOURS DÉDIÉ AUX
FEMMES VICTIMES DE MUTILATIONS
GÉNITALES)

47 PATIENTES ACCOMPAGNÉES
2 SEMINAIRES DE 2 JOURS PAIR &
DANSE



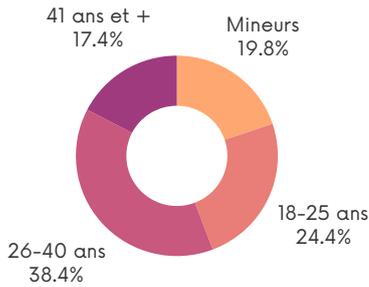
Type de prise en charge psychologique



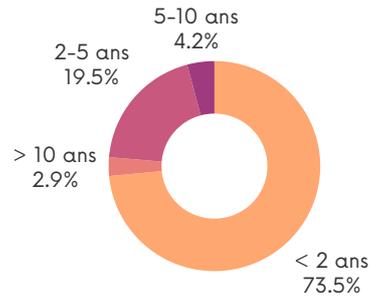
Evolution du nombre de patients suivis psychologiquement

PROFIL DES PATIENTS

Deux caractéristiques dominent dans le profil de nos patients : Ils sont **majoritairement jeunes** (graphique 1), **44,2 d'entre eux ont moins de 25 ans** (contre 37,6 % en 2022), et sont **primo-arrivants**, **93,9% sont en France depuis moins de 5 ans** (graphique 2).



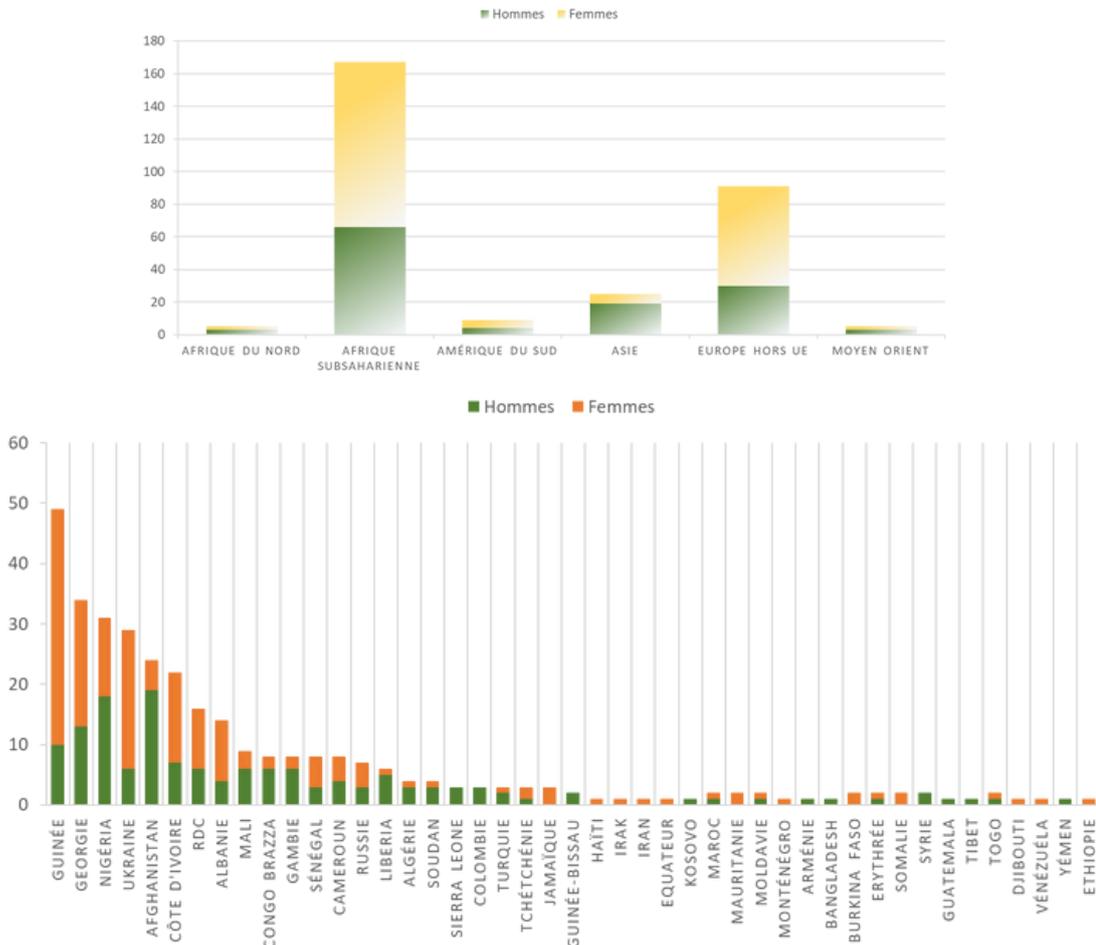
GRAPHIQUE 1 : AGE DES PATIENTS LORS DE LA 1ÈRE CONSULTATION



GRAPHIQUE 2 : DURÉE DE PRESENCE EN FRANCE LORS DE LA 1ÈRE CONSULTATION

45 nationalités sont représentées avec essentiellement des personnes accompagnées venant d'Afrique Subsaharienne (Guinée, Nigéria, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo notamment) et du continent Européen (Géorgie, Ukraine, Afghanistan, Albanie).

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PATIENTS

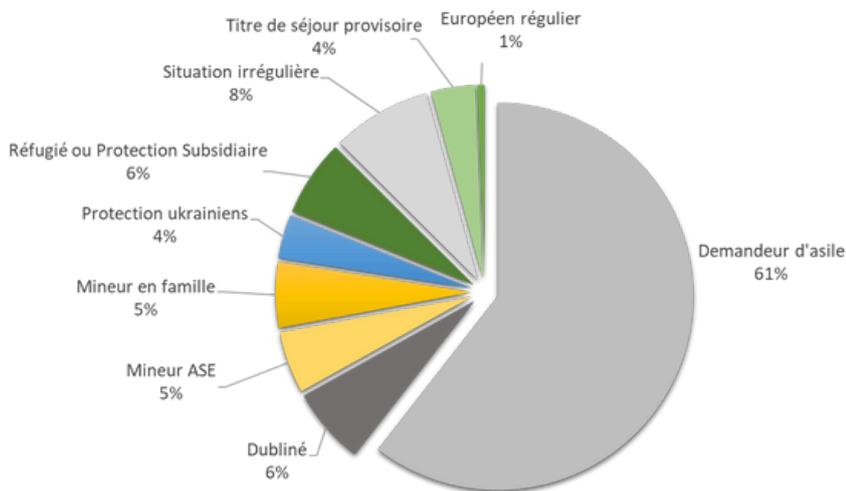


SITUATION ADMINISTRATIVE ET ORIENTATION

Plus de la moitié de nos patients sont dans le Dispositif National d'Accueil : 61% sont demandeurs d'asile au moment de la prise en charge, pourcentage en augmentation de 20 % par rapport à l'an dernier.

La catégorie des mineurs en famille est singulière : les enfants n'étant dépendants pas d'un droit au séjour jusqu'à leur 18 ans. Nous avons souhaité la rendre visible au regard des accompagnements spécifiques que nous menons avec ce public. Ceci étant, la plupart ont des parents en situation de demande d'asile ou bénéficiant d'une protection internationale.

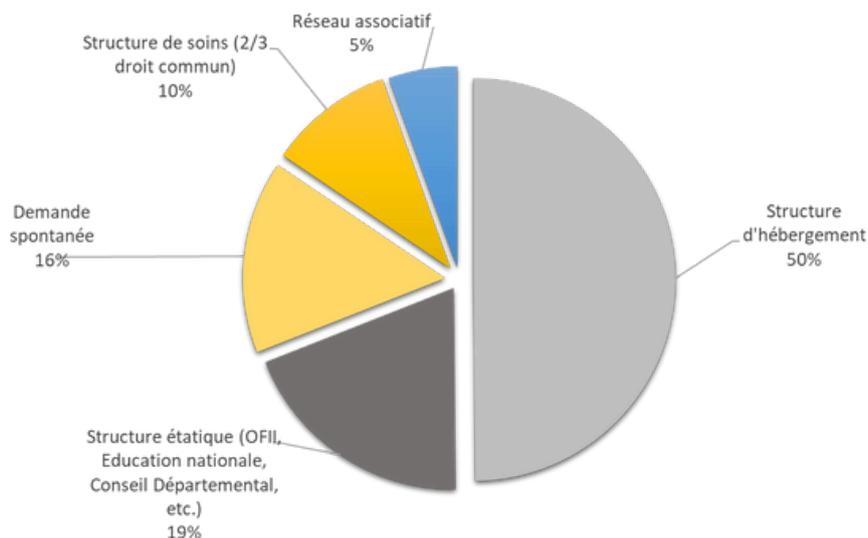
Situation administrative des patients



Les orientations émanent essentiellement des structures d'hébergement (50%), ainsi que d'autres structures telles que le Conseil Départemental, l'éducation nationale, ou encore l'OFII depuis la mise en place du premier rendez-vous santé depuis juillet 2022 (19%).

Les demandes spontanées augmentent et constituent 16 % des sollicitations.

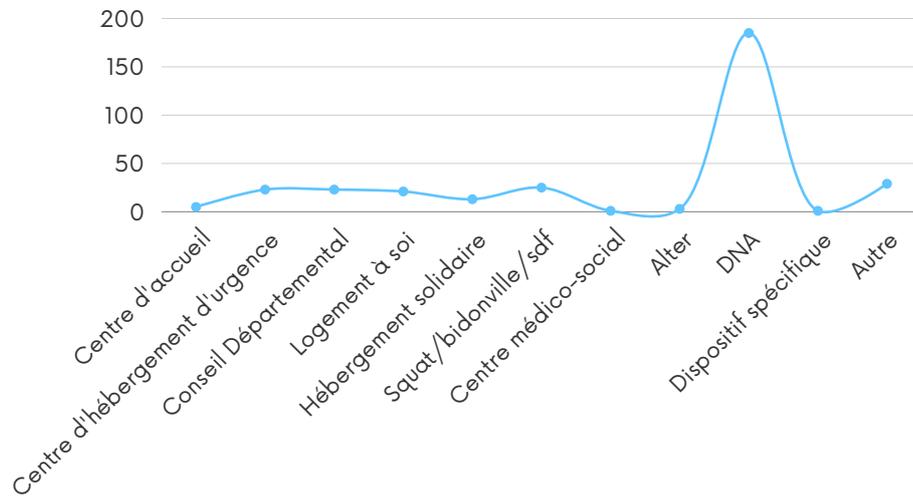
Origine des orientations



HÉBERGEMENT

TYPE D'HÉBERGEMENT

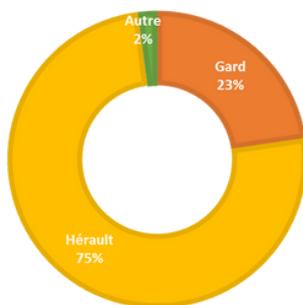
55 % de nos patients sont hébergés dans le cadre du Dispositif National d'Accueil. Notons que 8 % des personnes suivies au centre vivent en squat, bidonville ou sont sans domicile fixe.



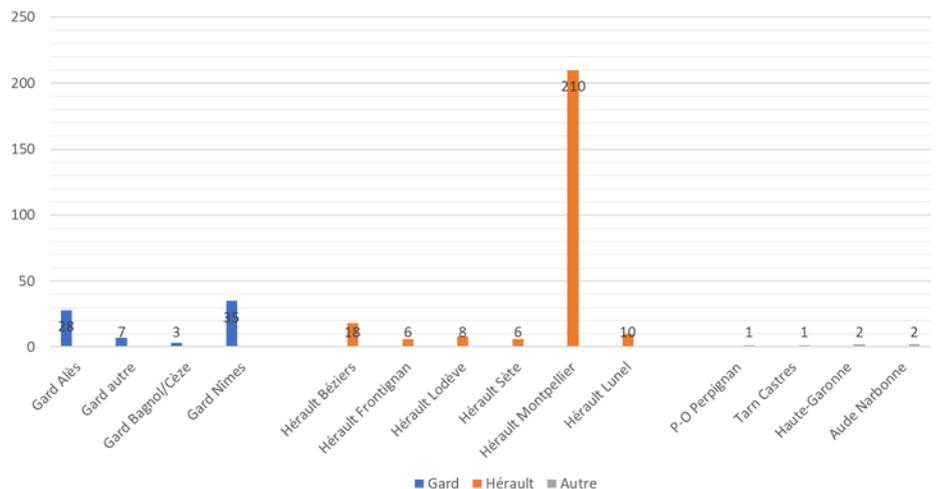
RÉSIDENCE DES PATIENTS

75 % de nos patients sont hébergés dans l'Hérault, 23% dans le Gard, données assez stables depuis le début de notre activité. A noter que nous avons donné suite à des prises en charge hors de ces deux départements dans le cadre d'accompagnements spécifiques de parcours de soins Kintsugi (en lien avec des mutilations sexuelles) qui n'existent pas ailleurs dans la région (Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Orientales, Aude).

DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE



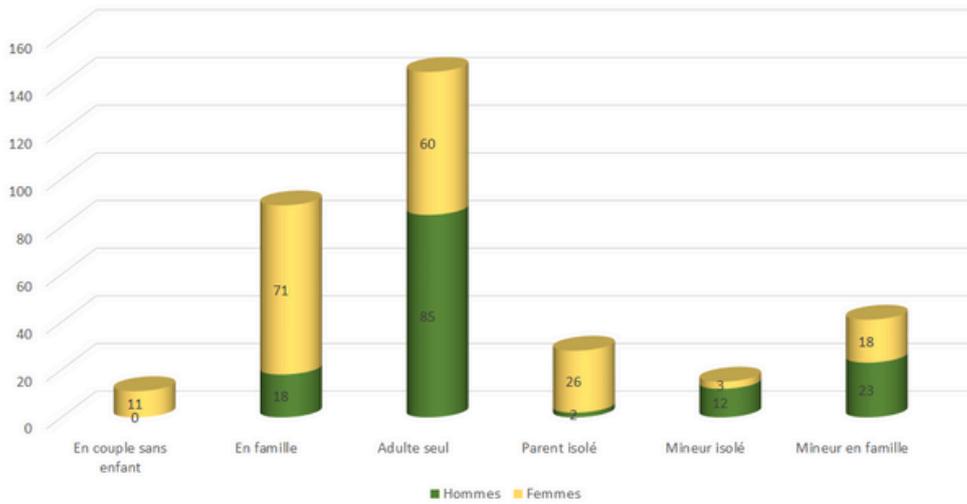
VILLE DE RÉSIDENCE



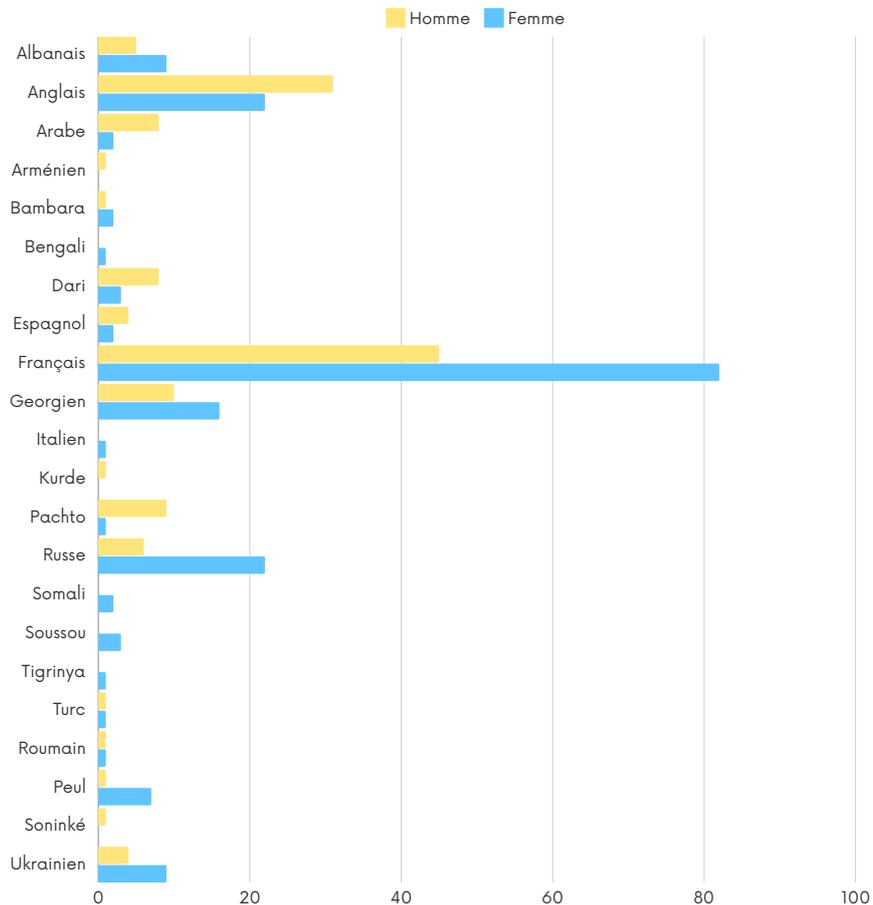
AUTRES ELEMENTS STATISTIQUES

Les personnes que nous accompagnons sont pour 44% d'entre elles isolées, majoritairement des hommes. Les adultes en familles, parents isolés, et couples sans enfant constituent 39% de nos patients et sont pour 84% des femmes. Nous accompagnons également 56 mineurs, isolés ou en famille (17% des personnes suivis psychologiquement).

COMPOSITION FAMILIALE DES PATIENTS SUIVIS PSYCHOLOGIQUEMENT



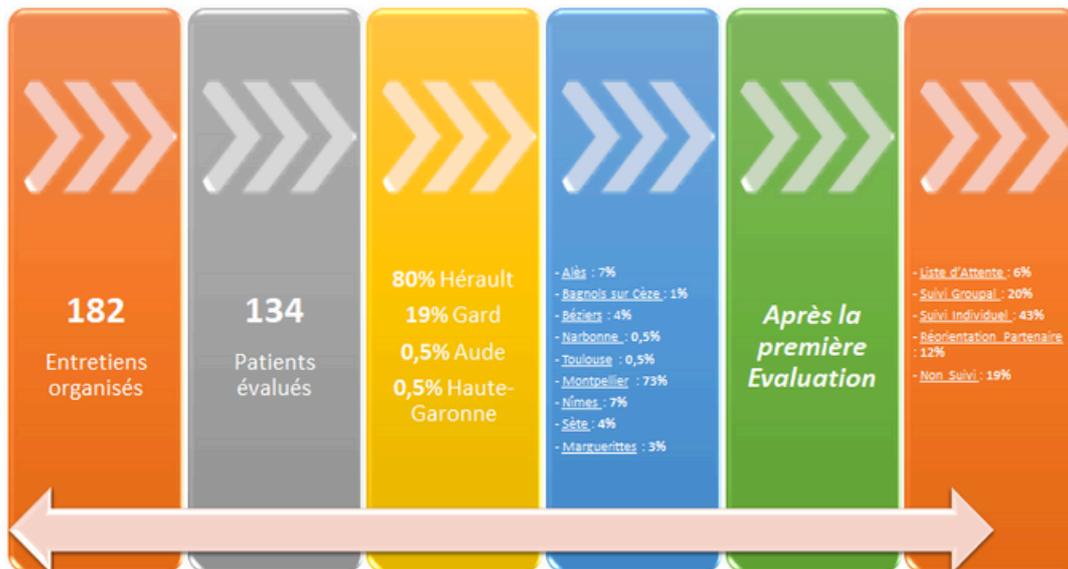
22 LANGUES PARLÉES, 61 % DE PERSONNES ALLOPHONES



PREMIER ACCUEIL

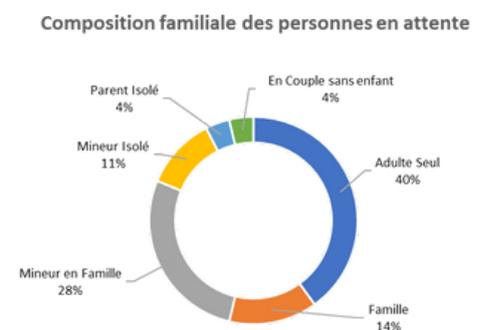
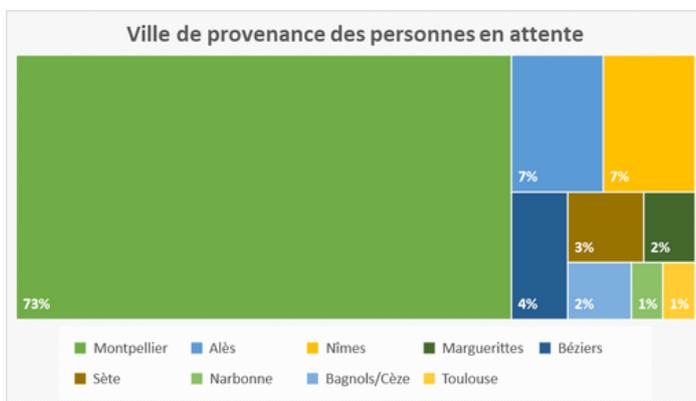
Face à un nombre très élevé de demandes de suivis, l'équipe du centre Frantz Fanon est confrontée à la problématique de délais de prise en charge importants et donc d'une liste d'attente croissante. Dans le but de fluidifier le processus d'accès à un suivi psychologique, de minimiser les délais d'attente et de travailler le réseau de professionnels sur la région, l'équipe a mis en place un rendez-vous 1er accueil systématique pour toutes les personnes qui nous adressent une demande.

Le rendez-vous de premier accueil est planifié et organisé en présence d'un interprète professionnel par le secrétaire du centre et réalisé par le médecin généraliste. L'objet de cette rencontre est de préciser la demande du patient, de faire un état des lieux de la situation et de l'étayage éventuellement à disposition du patient sur les plans socio-juridique et médical ainsi que de réaliser une évaluation de la symptomatologie psychique au moment de la demande par le biais d'une auto-évaluation du patient sur échelle visuelle.



A l'issue du premier accueil, le nombre de personnes inscrites en liste d'attente est de 6% car nous avons été contraints à la fin du premier semestre de limiter les nouvelles prises en charge au suivi groupal (femmes ayant subies des violences, public LGBT+), à l'évaluation ELAL des mineurs (Evaluation Langagière), au parcours Kintsugi (femmes ayant subi des mutilations sexuelles). Le délai pour un suivi individuel ne pouvant être proposé avant au mieux un an.

Des solutions pérennes ou provisoires ont pu être proposées pour 75% des personnes rencontrées lors du premier accueil.



L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Les mineurs non accompagnés

En 2023, nous avons souhaité renforcer notre action auprès des jeunes, mineurs non accompagnés ou jeunes majeurs ex-mineurs non accompagnés.

Si le nombre de consultations pour chaque jeune est très variable d'une situation à une autre, nous pouvons tout de même observer deux tendances en termes de temporalité : des suivis courts, ne nécessitant que 2 ou 3 rendez-vous permettant aux jeunes d'aller mieux ou n'adhérant pas à l'espace thérapeutique ; des suivis longs et très réguliers. Ces derniers sont ceux dont les manifestations symptomatologiques peuvent être très sévères, en lien avec des événements traumatiques souvent multiples.

Après un premier temps au cours duquel il s'agit souvent de s'approprier cet espace thérapeutique, et d'appréhender la place du psychologue, d'établir un lien de confiance avec l'interprète, nous abordons les difficultés qui lui sont propres et qui peuvent souvent impacter son quotidien (ces difficultés peuvent être d'ordre relationnelles, scolaires, etc.).

Une attention particulière est portée au vécu pré-migratoire qui a fondé la venue en France (si cela est pertinent dans la rencontre et dans la temporalité psychique du jeune), et peut constituer au fil du temps le fil rouge de l'identité narrative du jeune et de la possibilité de réappropriation de son histoire, étayée pour la moitié d'entre eux, par un vécu de violences familiales, de violences sexuelles, de contexte de guerre. L'espace thérapeutique peut alors devenir un lieu de témoignage, permettant de revenir et déposer les expériences traversées.

Si nous lançons des propositions d'échanges sur leur parcours, nous sommes conscients en réalité, du mythe d'une relation transparente, sans ombre, ni non-dit, qui néglige le fait qu'il est des réalités impossibles à montrer ou à voir. Aussi, il ne s'agit pas d'aller chercher les failles du sujet dans une exigence de transparence, mais bien plutôt, de se tenir auprès du jeune, sensible à son rythme afin de l'accompagner jusqu'où il voudra bien aller dans ce cheminement subjectif.

Les mineurs en famille

Au cours de l'année 2023, 41 mineurs en famille (23 garçons et 18 filles) ont été suivis dans le cadre des consultations psychologiques au centre. La moitié d'entre eux avaient moins de 12 ans au moment de la première consultation.

L'accompagnement psychologique des mineurs représente 172 consultations soit une moyenne de plus de 4 consultations par enfant et 28 consultations médicales.

Malgré la grande capacité bi linguistique de la plupart des enfants, toutes les consultations auprès de ce public ont été réalisées dans la langue première des enfants. Bien que le français langue seconde soit suffisamment maîtrisé pour certains, il est plus facile pour les enfants de s'exprimer dans leur langue maternelle. Par ailleurs, la présence d'un interprète permet de dialoguer plus spontanément avec les parents.

L'émergence des demandes de consultations pour les enfants correspond avec les débuts de la scolarité en France comme si l'école était le catalyseur d'une souffrance vécue mais non exprimée jusqu'alors. Les problématiques psychiques rencontrés par ce public sont grandement de l'ordre du psycho traumatisme. Ainsi, chez les adolescents on retrouve des troubles anxieux et une difficulté à nouer des relations avec les pairs. Chez les enfants en primaire, ce sont davantage des troubles du sommeil et de la concentration qui se manifestent. Pour les maternels, la problématique du mutisme extra-familial reste très prévalente. L'ensemble des suivis des enfants s'accompagne d'un soutien, plus ou moins conséquent, apporté aux parents. La famille et l'exercice de la parentalité étant mis à mal par l'exil, nous avons de nombreux parents qui sont en souffrance et en difficulté dans l'éducation de leurs enfants.

11 enfants sont toujours en cours de suivi début 2024.



Le dispositif Kintsugi, parcours de soins global et coordonné à destination des femmes ayant vécu l'excision et s'inscrivant dans une démarche de réparation singulière, a vu le jour au centre Frantz Fanon en 2021, en partenariat avec le Planning Familial 34 et le service de gynécologie de la Clinique Beau Soleil.

L'année 2023 a été marquée par l'essor de la pair-aidance et de la coconstruction d'actions de sensibilisation avec les patientes initiées lors des années précédentes ainsi que par une très forte hausse des demandes de prise en charge.

Ce développement rapide et important du parcours Kintsugi a imposé la mobilisation de ressources humaines et matérielles conséquentes et le dispositif a de ce fait été confronté à la saturation progressive de ses moyens, et à un dépassement des capacités de prise en charge de notre partenaire sur le volet santé sexuelle, le Planning Familial 34, aboutissant à son retrait forcé du dispositif Kintsugi. De nouvelles modalités de prise en charge sexologique des patientes dans le cadre du parcours coordonné de soins sont en cours de mise en place.

Au cours de l'année 2023 : 47 femmes ont été prises en charge dans le dispositif Kintsugi dont 13 dans un parcours initié en 2022. 2 femmes, ayant sollicité l'inscription dans ce suivi, n'ont pas donné suite aux rendez-vous proposés.

Ces 47 suivis ont représenté :

- 133 consultations psychologiques individuelles ;
- 129 consultations médicales ;
- 98 consultations groupales ;
- 21 entretiens socio-juridiques.

11 de ces suivis concernaient des patientes allophones.

En ce qui concerne nos partenaires, 58 entretiens en santé sexuelle et reproductive ont été menés au Planning Familial 34 et 26 consultations gynécologiques à la Clinique Beau Soleil ainsi qu'une intervention de transposition clitoridienne et une intervention de désinfibulation.

Le parcours de chaque patiente est coordonné au sein de réunions de concertation pluridisciplinaires mensuelles.

Les femmes admises sur le parcours Kintsugi sont majoritairement originaires de Guinée Conakry (60%) et de Côte d'Ivoire (17%). Le Mali et le Nigéria sont également représentés, ainsi que Djibouti, la Somalie, le Tchad, la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie.

La moyenne d'âge des femmes est stable à 28 ans (17-47 ans) et elles résident en majorité sur le département de l'Hérault (74%) mais également dans le Gard, la Haute-Garonne, le Tarn et les Pyrénées-Orientales.

Parmi nos patientes, et selon la classification de l'OMS, la mutilation sexuelle de type II est la plus représentée (58,5%), devant le type I (30%) puis le type III (10,5%). Un tiers d'entre elles n'étaient pas éligibles à la chirurgie.

Près de 90% des femmes excisées suivies dans le cadre du dispositif Kintsugi ont également subi dans leur vie, une ou plusieurs autres formes de violence :

- 79% ont été exposées à un mariage forcé, et précoce dans plus d'un cas sur 4.
- 62% ont vécu des violences sexuelles,
- 55% des violences physiques.
- Plus de 10% des femmes ont été victime de traite des êtres humains.

La prise en compte de ce continuum de violences est une nécessité dans l'accompagnement des femmes ayant vécu l'excision. Les troubles physiques et psychosexuels pouvant découler de ces violences sont indissociables de ceux en lien avec l'excision et influent considérablement sur le cheminement de chaque femme dans son processus de réparation singulière. Les professionnels du parcours Kintsugi sont particulièrement vigilants à cette spécificité et sont à ce titre dans une démarche de questionnement et d'adaptation continu du dispositif, en concertation avec les femmes suivies et dans un mouvement de soutien voire de restauration de leur pouvoir d'agir. Ce parti pris s'est particulièrement exprimé au cours de l'année 2023 au sein des ateliers thérapeutiques Pair & Danse, dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés ou celui de l'atelier des femmes fortes, expériences détaillées en page 26.

Pour 24 femmes, le parcours Kintsugi a été clôturé en 2023, et la durée moyenne de suivi était alors de 6 mois. Pour une proportion importante des femmes suivies la prise en charge est fortement impactée par la précarité de leur situation socio-juridique, des interruptions voire des arrêts prématurés de suivi survenant fréquemment à la faveur de ruptures d'hébergement, de mobilité géographique imposée, de rejet de demande d'asile ou de non renouvellement de titre de séjour. En effet, seules 8,5% des femmes étaient en situation sociojuridique stable en début de parcours Kintsugi.



Au cours de l'année 2023, **un protocole de prise en charge spécifique à destination des petites filles excisées** a par ailleurs été pensé en collaboration avec les équipes pédiatriques du CHU de Montpellier.

Il comprend une évaluation médicale incluant l'établissement d'un certificat d'excision par une spécialiste en gynécologie pédiatrique au CHU de Montpellier, et la mise en œuvre, le cas échéant, de la prise en charge médicale ou chirurgicale nécessaire, ainsi que l'évaluation psychologique de l'enfant par l'équipe du centre Frantz Fanon, et, si nécessaire, la mise en place d'un suivi psychothérapeutique.

En l'absence de prise en charge immédiate indiquée, le protocole préconise des consultations de contrôle au cours de la croissance de l'enfant notamment en période pré-pubertaire ou plus tôt en cas d'élément clinique le justifiant.

Quatre petites filles ont été prises en charge dans le cadre de ce protocole au cours de l'année 2023, justifiant la mise en place d'un suivi psychologique pour deux d'entre elles. La moyenne d'âge était de 9 ans et demi (4-15 ans).

La consolidation de ce protocole de prise en charge Kintsugi Enfant est en cours de réflexion et constitue un objectif et un enjeu important pour la prise en charge de ces petites filles excisées au regard de l'insuffisance des relais existants à l'échelle nationale, ainsi que pour la dimension de prévention qu'il implique.





Les ateliers thérapeutiques et la pair-aidance au sein du dispositif Kintsugi

Deux sessions de groupe immersif "Pair & Danse" à destination des femmes ayant débuté le parcours Kintsugi, ont eu lieu en mars et en décembre 2023.

Cette modalité d'intervention unique se tient sur deux jours consécutifs au Centre Frantz Fanon et se décline en différents ateliers pensés de manière évolutive au rythme des participantes.

Chaque groupe, organisé par la médecin coordinatrice du parcours et une psychologue, est constitué d'un nombre restreint de participantes afin de favoriser un climat propice au dévoilement de soi et à la mise en confiance. La diversité des ateliers proposés permet aux femmes d'être sensibilisées à différentes approches et visées thérapeutiques.

La participation de la médecin et de la psychologue à tous les ateliers permet une attention à chaque participante, ce qui favorise une disposition sécurisée de ces dernières. Cette présence vise également à accompagner l'émergence de la constitution d'un groupe, repérer d'éventuels difficultés (moments de discordance entre le discours et la réponse corporelle par exemple), et de favoriser une continuité entre les espaces de soins individuels et ce collectif.

Le manque de soutien social après un événement traumatisant fait partie des facteurs qui aggravent la réaction post traumatique et la survenue d'épisodes dissociatifs. La création d'une relation thérapeutique en amont du groupe et le maintien d'un lien d'attachement sécurisée tout au long des deux jours vont être cruciaux et fonctionneront comme éléments de soin à part entière qui permettront d'aller vers les autres participantes.

Être acceptées en tant que partie d'un tout, d'un groupe thérapeutique, de membres de sa communauté d'origine ou d'un dispositif thérapeutique fait partie intégrante du processus thérapeutique. Les temps informels comme les repas partagés soutiennent le sentiment d'appartenance et de cohésion.





La session s'est structurée en quatre temps

Temps 1: Expression corporelle

Si les maux du corps sont parfois les premières plaintes et les demandes exposées en consultation, il paraissait riche de débiter l'immersion du travail groupal par le corps. Les survivantes de trauma complexes ont fait l'expérience que l'intégrité n'est pas sauve ; elles peuvent rester dans un état d'hypervigilance, se méfiant de tout bruit extérieur, avec une impossibilité à se détendre ou à ressentir leur corps. Pour favoriser ce sentiment de sécurité, une première attention va au corps en vue d'obtenir un apaisement sur le plan neurovégétatif. Une ligne de base d'un corps détendu est importante pour aborder par la suite des contenus éprouvants. Un travail de mise en confiance avec soi qui tend petit à petit à aller vers une confiance avec les autres est développé. La mise en mouvement progressive, détendue et ludique du corps dans l'espace soutient la réappropriation de son corps qui a été agressé, mutilé, touché et qui peut être fatigué, douloureux, anesthésié, ou, empêché.

Temps 2: Photolangage

L'atelier photolangage soutient la parole et l'abord de ce que peut représenter ou évoquer pour chacune l'excision. Par la fonction de portage, le dispositif aide à contenir la charge émotionnelle, à protéger l'ensemble des participantes, et, à laisser la place à différentes opinions. Ce temps mobilise des images, des vécus émotionnels ou des bribes de paroles pouvant être confrontantes; l'intervention peut faire appel à de la psychoéducation et des stratégies d'autorégulation nouvelles ou connues pour les aider à identifier, analyser ce qui peut se passer et comment gérer des réactions en lien avec le vécu traumatique.



Temps 3: Photocollage

Cet atelier s'organise autour d'actes de création utilisant les arts plastiques ayant pour objectif de déposer et de revisiter certains symptômes post traumatiques tels que les reviviscences, les intrusions cognitives ou émotionnelles pouvant être réactivées par la parole ou la vision de photos en lien avec le vécu de l'excision

Ces créations tendent à être identifiées comme contenant de toute mémoire traumatique du passé, tout contenu difficile du présent et toute peur éventuelle du futur.

Un deuxième temps durant l'atelier se concentre sur des actes de création en lien avec ce qui peut faire ressource ou qui fait appel à une mémoire autobiographique non traumatisante. Un temps de partage et de restitution de ce travail est prévu s'il est souhaité. Il permet de se présenter autrement par de bons souvenirs, des savoirs faire ou des personnes étayantes dans le passé ou le présent et si possible les mettre en lien avec des choix existentiels.

Temps 4: Atelier des Paroles et Restitution

Cet atelier fait particulièrement preuve de souplesse et d'adaptabilité tant il permet d'aborder certaines questions qui relient les problématiques et les cheminements des participantes explorés et restés en suspend notamment à la suite de l'atelier du photolangage. Ce temps est malléable et singulier à chaque groupe ; par exemple, peuvent être discutés les sujets en lien avec l'éducation, les justifications de l'excision, la place que la communauté et de l'individualité, la fonction du témoignage et du tabou autour de l'excision.

Les thérapeutes concluent lors de ce dernier atelier le cheminement de chaque patiente et du groupe par un bilan de la session immersive, de ce qui a été traversé afin d'explorer finement des changements avec le but de renforcer la conscience qu'elle a de ses ressources et la mise en œuvre volontaire de celles-ci dans le futur.



La journée Mondiale des réfugié.e.s a lieu tous les 20 juin depuis 2001, année des 50 ans de la Convention de Genève. A l'initiative des Nations-Unies, elle a pour objectif de sensibiliser à la cause des réfugiés. Le 20 juin 2023, à l'initiative de trois associations accueillant des demandeurs d'asile et réfugiés à Montpellier, ADAGES, GAMMES et le GROUPE SOS, une première édition de la journée Mondiale des réfugié.e.s s'est tenue à la Halle Tropisme. Il s'agissait, à travers des expositions, des témoignages, des projections-débats, des ateliers participatifs et des moments festifs, de réunir partenaires, réfugiés et grand public autour de la question de l'asile.

Un "tapis rond" a été consacré au parcours Kintsugi présenté par la coordinatrice-médecin, une psychologue du Centre Frantz Fanon, et, une gynécologue-chirurgienne de la Clinique Beau Soleil. La question des mutilations sexuelles féminines dans le monde à partir de données et chiffres a été discutée ainsi que la création du parcours Kintsugi puis les missions et les rôles de chaque professionnelle présente. L'aménagement de l'espace à l'aide de photos, dessins des ateliers Kintsugi et le format intimiste a rassemblé et favorisé les interactions dans le public composé des personnes pouvant être directement concernées par la question des mutilations sexuelles féminines et le parcours Kintsugi, des professionnels du médico-social et des personnes désireuses d'y être sensibilisées.

La spécificité de cette présentation a été un travail de témoignage et de mise en récit réalisé en amont avec deux femmes suivies sur le parcours. En préparant cet événement, nous avons souhaité penser cette prise de parole ensemble, femmes concernées et thérapeutes, c'est à dire d'offrir à l'extérieur des moments clés du cheminement thérapeutique pour l'une, sensibiliser et dénoncer la pratique de l'excision en lien avec les complications médico-psy pour l'autre. Des aménagements de témoignage ont été actés par l'enregistrement audio et la lecture à voix haute du récit des femmes par les thérapeutes afin de respecter leur sentiment de sécurité et leur exposition dans l'intervention face au public.

Le dispositif Kintsugi et le centre de ressources

L'action centre de ressource du parcours Kintsugi s'est cette année déployée dans la participation à des actions de formation à destination des professionnels, dans le cadre du Diplôme Universitaire Psychopathologie et Psychotraumatisme de l'Université de Paris, ainsi que dans des interventions sur l'accompagnement des femmes ayant vécu une mutilation sexuelle au CHU de Montpellier et auprès d'équipes d'intervenants sociaux. Plusieurs actions d'information sur le parcours de soins Kintsugi et l'accompagnement des femmes ayant vécu l'excision ont été menées auprès de différents services médicaux ou médico-sociaux ainsi qu'à destination du grand public lors de plusieurs intervention radios ou dans la presse écrite, locales et nationales. Le dispositif apparaît aujourd'hui comme bien identifié à l'échelle départementale et régionale et répond, sur son volet centre de ressources, à des sollicitations plurimensuelles de professionnels médico-sociaux. Il participe en outre au réseau de professionnels de l'accompagnement des femmes ayant vécu l'excision à l'échelle nationale.

« Il faut que je dise. Il faut que je réfléchisse si ça sert à quelque chose. Je veux parler des complications, du traumatisme après l'excision. (...) Il faut que les gens prennent vraiment ça en compte. »

“Quand je me suis revue, ça m'a laissé un peu de tristesse. Je me suis revue. Ça m'a fait quelque chose de me lire, de voir comment je m'exprime, en miroir. C'est moi tout ça ! J'arrive à dire !”



Faire vivre un groupe est difficile et demande une grande mobilisation. Le groupe ne fait pas sens en soi et ne s'ancre vraiment dans la durée qu'à s'adapter aux membres qui le composent. Etre à l'écoute des attentes des participants sur les modalités même du groupe s'avère tout à fait essentiel et peut nous amener à faire évoluer radicalement le groupe.

Si le groupe à modalité thérapeutique peut sembler une réponse face à de nombreuses demandes de suivis individuels, nous avons constaté qu'il est nécessaire d'offrir en parallèle des temps individuels pour répondre à des problématiques spécifiques, ou à des moments particulièrement aigus que traversent les personnes. En 2022 par exemple, près de la moitié des patients suivis en groupe (56 personnes) ont bénéficié également d'un suivi individuel (30 personnes), et avec pour nombre d'entre eux, une demande qui s'avère ponctuelle et complémentaire au travail de groupe. Certains patients également entament des suivis individuels qui s'inscrivent dans la durée. En 2023, cette tendance a augmenté puisque 69 personnes ont bénéficié des groupes de parole et 40 d'un suivi mixte.

Nous constatons que les groupes qui perdurent dans le temps sont ceux qui se teintent d'une identité propre. Chaque groupe a donc des modalités de fonctionnement différentes susceptibles d'évoluer dans le temps en fonction de la dynamique groupale. Ainsi, le groupe de parole pour les femmes victimes de violence est un groupe avec une forte dimension de partage des expériences vécues et de témoignage ; quant au groupe LGBT+, il s'inscrit dans une logique d'étayage social, comme lieu possible et sécurisé d'affirmation de soi, avec une attention particulière sur les difficultés spécifiques liées à l'orientation sexuelle dans le parcours d'asile.

Groupe de parole femmes victimes de violences

Le groupe de parole pour femmes victimes de violences s'est poursuivi cette année pour sa cinquième année. Il est toujours co-animé par une psychologue du centre, et une psychologue retraitée, présidente du CIDFF Hérault.

Nous avons accueilli 18 femmes au sein du groupe cette année, toutes d'Afrique subsaharienne. Elles sont de nationalités guinéenne, ivoirienne, sénégalaise, camerounaise, et congolaise, ces dernières (à la fois du Congo Brazaville et Kinshasa) étant la communauté la plus représentée.

99 consultations de groupes ont été proposées, 6 consultations individuelles, et 16 autres consultations médicale et/ou juridico-sociales ; 5 consultations ont été manquées.

Uniquement sur le groupe de parole, la moyenne de participation est de 6 fois par femme.

Ce groupe est francophone, il a lieu tous les quinze jours. Les orientations nous parviennent soit des travailleurs sociaux qui accompagnent ces femmes sur leurs lieux d'hébergement, soit par le bouche à oreille, les participantes accompagnant spontanément des compatriotes en difficulté à la consultation.

C'est un groupe très dynamique, ouvert dans son fonctionnement où les femmes peuvent venir autant de fois qu'elles le souhaitent. Nous observons un réel ancrage des patientes dans cet espace thérapeutique groupal, qui se traduit par un lien de confiance entre elles, avec les deux psychologues et un climat de partage à la fois confidentiel et convivial. La teneur des échanges fluctue souvent au sein d'une même séance entre des moments de partage d'affects ou de récits douloureux, et des moments plus légers où fusent des éclats de rires.

Certaines viennent très assidûment dans un premier temps, puis de manière plus espacée. Deux femmes qui avaient participé au groupe les années passées, sont revenues spontanément après une longue absence. Chacune à sa manière, a voulu témoigner auprès des autres femmes des effets thérapeutiques au long cours du groupe de parole sur leur avancée personnelle, s'inscrivant ainsi dans une fonction de pair-aidance auprès des nouvelles-venues.

Le groupe de parole est un espace thérapeutique ayant pour objectif d'assurer un lieu confidentiel, sécurisant où ces femmes extrêmement isolées de par les ruptures successives de leur parcours, peuvent venir témoigner en toute sécurité de leur vécu et trouver un étayage dans le lien aux autres. C'est un espace de soutien entre femmes, de solidarité, qui favorise le lien social. Ces femmes témoignent fréquemment d'un vécu de rupture familiale et d'exclusion communautaire au pays : le groupe leur permet d'expérimenter de nouvelles identifications les unes aux autres, ouvrant sur la possibilité d'un processus de réaffiliation à une nouvelle communauté d'appartenance.

LES GROUPES DE PAROLES

Un des axes thérapeutiques du groupe consiste à proposer aux femmes une écoute et une analyse systémique des violences subies. Il s'agit de les accompagner dans une prise de conscience des mécanismes d'emprise dont elles ont pu faire l'objet en tant que femmes, et de favoriser ainsi une prise de distance.

Parmi les violences régulièrement abordées, figurent les mariages forcés et l'emprise communautaire. Les patientes témoignent toutes de mariages subis à un très jeune âge, le plus souvent alors qu'elles étaient à peine pubères, avec des hommes polygames beaucoup plus âgés. Elles font entendre que ces mariages furent synonymes pour elles de violences physiques et psycho-sexuelles répétées. Elles évoquent des systèmes familiaux ancrés dans des sociétés patriarcales et traditionalistes, où les femmes sont privées de liberté de choix. Elles témoignent régulièrement de la blessure d'être rejetées et incriminées par leurs proches lorsqu'elles cherchent à fuir, et dénoncent un système judiciaire partisan du système, où les autorités sont complices de la domination masculine, refusant de leur venir en aide.

Ces femmes ont en commun d'avoir refusé de se soumettre, ce qui les a poussées à la fuite et à l'exil. Sur le plan clinique, nous observons chez elles une symptomatologie de honte vis-à-vis des violences subies, et de culpabilité intériorisée. L'objectif thérapeutique du groupe est de les aider à déconstruire les discours incriminants dont elles font l'objet depuis l'enfance, et de s'alléger progressivement des affects de honte.

Un autre registre de violence omniprésent dans les problématiques abordées, concerne les mutilations sexuelles. La majorité des femmes du groupe, relate être victime d'excision. Les patientes témoignent, souvent pour la toute première fois, de ce traumatisme majeur, survenu majoritairement dans l'enfance, dont elles conservent de profondes séquelles psychiques et somatiques.

Cette pratique répandue dans leurs communautés d'origines, s'accompagne généralement d'une injonction au silence.

La fonction du groupe est d'accueillir ces témoignages douloureux, tout en levant l'omerta sur cette pratique, et la resituant dans le cadre légal français. Les patientes, en s'écoutant les unes les autres, prennent conscience de la portée collective du trauma qui leur a été infligé. La mise en commun de ces témoignages permet régulièrement des échanges très riches entre elles, qui ouvrent sur les questions fondamentales touchant au sens et à la fonction de cette pratique : le rapport de domination homme-femme, la question des droits fondamentaux, de l'intégrité corporelle, du consentement, du droit au plaisir et au désir.

Nous percevons souvent une méconnaissance chez les participantes, tant du cadre légal interdisant en France cette pratique, que des effets au long terme de ces mutilations sur leur santé et leur vie sexuelle. Les échanges engagés peuvent devenir le lieu d'une sensibilisation à ces questions, et d'une orientation si besoin vers le médecin de l'équipe, qui coordonne au Centre Frantz Fanon le parcours Kintsugi, spécialisé sur ces questions.

La question de la parentalité est au cœur des problématiques abordées. Nombre des participantes sont des mères isolées. Certaines sont parties seules de leur pays, et ont débuté une grossesse au cours du parcours migratoire. Certaines de ces grossesses sont le fruit d'unions choisies avec des partenaires rencontrés en route, au cours de périples pouvant durer plusieurs années. D'autres sont le résultat de viols. Certaines femmes ont quitté leur pays en emmenant avec elle un enfant, souvent celui ou celle de la fratrie jugé/e le plus en capacité de supporter les épreuves du voyage.

Les enfants, surtout les nourrissons, accompagnent généralement leurs mères et sont présents pendant le groupe de parole. Pour les plus grands, nous avons mis en place un système de garde par une bénévole, qui se rend disponible pour s'en occuper.

Le groupe a une fonction étayante et a pour vocation de soutenir ces femmes dans leur parentalité ébranlée. Ces femmes témoignent du soutien que représente le lien privilégié à leur enfant dans l'épreuve de l'exil. Pour autant, la solitude, leurs liens rompus avec leur famille au pays et une grande vulnérabilité psychique à laquelle se rajoute parfois une situation de précarité aiguë ici en France sont des facteurs de risque dans l'exercice de leur maternité qui retient toute notre vigilance.

LES GROUPES DE PAROLES

Le groupe de parole a pour fonction d'humaniser ce qui autrement, resterait du côté de l'indicible. Il nous semble particulièrement indispensable de signifier notre soutien aux jeunes mères dont les enfants sont nés de viols, et qui se débattent avec des affects souvent complexes et conflictuels dans la relation à leurs bébés.

L'espace groupal présente parfois des limites lorsque la peur du regard de l'autre prend le dessus pour ces mères, qui souffrent d'affects envahissants de honte, et craignent que leur enfant ne soit stigmatisé. Cette année, nous avons proposé à l'une de ces mamans un accompagnement thérapeutique individuel, où venir traiter ces questions douloureuses en toute sécurité, en étayage de sa participation au groupe. Cette possibilité d'un recours ponctuel à des consultations individuelles, dans les moments de crises, s'applique en outre à toutes les participantes. Ainsi, 6 femmes du groupe ont bénéficié cette année en parallèle du groupe de parole, de consultations individuelles. Nous effectuons également le lien avec les travailleurs sociaux qui accompagnent ces femmes, ou les professionnels de la PMI, pour échanger ensemble et se coordonner dans notre accompagnement afin de rester au plus près des besoins de ces mères et de leurs enfants.

Le groupe de parole permet à ces femmes de sortir de l'isolement et d'investir un lieu sûr où elles peuvent témoigner des traumatismes subis, tant au pays que sur le chemin de l'exil. Il s'agit de les accompagner dans un processus de restauration de leur estime de soi, de les aider à se reconstruire et à se réinventer en tant que femmes et mères dans un contexte de vie radicalement différent de leur expérience passée, tout en subjectivant les nombreuses pertes qui émaillent leur parcours. Il s'agit de les aider à se réaffirmer dans une capacité de parole, là où cette parole leur avait été confisquée.

La dimension collective de ce processus nous paraît essentielle en permettant la mise en commun de leur vécu et la possibilité d'une réaffiliation symbolique à une pluralité d'appartenances.

Pour renforcer cette dimension collective, nous avons choisi cette année d'associer le groupe de parole à « l'atelier des femmes fortes » (cf. p. 26). Trois femmes du groupe de parole ont ainsi bénéficié de cet atelier thérapeutique, basé sur une médiation artistique. Puis nous avons défilé ensemble, dans les rues de Montpellier, lors d'une manifestation commune à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Ce fut un moment de reconnaissance importante pour ces femmes, à la fois militant et convivial, s'inscrivant dans une cause partagée, au-delà de l'intimité de la consultation. Comme l'a résumé l'une des patientes : « Je me suis surprise moi-même ce jour-là. Avant je me vivais seulement comme une victime, mais depuis ce jour je me sens devenue militante ».

Groupe LGBT +

Le groupe LGBT + est destiné aux personnes francophone et allophones, animé par une psychologue et une anthropologue étudiante en psychologie, en présence d'une ou plusieurs interprètes jusqu'en septembre, puis en présence d'un soutien logistique du secrétaire à partir du mois d'octobre.

120 consultations groupales ont été effectuées pour 42 participants. 11 anciens patients de groupe en 2022 ont poursuivi leur suivi individuel avec pour les 53 patients, 194 consultations individuelles et 72 consultations médicales et/ou juridico sociales, 3 consultations d'ostéopathie et 48 consultations manquées. La moyenne de consultations uniquement groupale pour les patients est de 3 séances dans l'année. Nous notons cependant que cette moyenne n'est pas vraiment représentative dans la mesure où certaines personnes du groupe en raison de très grandes difficultés sociales et d'errance, ne sont parfois pas en mesure de venir sur le groupe de manière régulière. De plus, les orientations précoces faites par l'OFII dans le cadre des premiers rendez-vous santé, ont fait que nombre de personnes ont participé à une ou deux séances de groupes mais ont dû par la suite déménager sur un autre département. Aussi 27 patients ont participé à au moins 3 séances ce qui amène à une participation moyenne de plus de 6 consultations par personne.

LES GROUPES DE PAROLES

Le groupe est en effet très investi et constitue un espace d'échange et de rencontre important aux yeux des participants.

Nous ne limitons ni le nombre de participants par session (entre 8 et 20 personnes) et n'excluons aucun patient en raison de la langue. Des interprètes anglophones et hispanophones sont en présentiel. Notre seul critère d'exclusion du groupe est que l'interprète doit être en présentiel afin de garantir une interprétation de qualité au patient.

Le groupe fonctionne grâce à un lien Whatsapp qui permet un large partage des informations.

Ce groupe a une fonction d'affirmation de soi dans un espace sécurisé, d'étayage social et permet d'aborder les questions spécifiques liées à la demande d'asile en lien avec l'orientation sexuelle ou la transidentité. En effet, sur ces problématiques, la question de l'intime est violemment convoquée lors de la procédure d'asile : des personnes qui ont passé leur vie à cacher leur orientation sexuelle et peuvent éprouver aujourd'hui encore des sentiments tenaces de honte, sont contraints de parler de leur intimité sexuelle avec un.e inconnu.e (officier de l'OFPPRA) parfois de façon très crûe et déstabilisante.

Le groupe est constitué de 16 femmes et de 26 hommes. Les participants sont originaires.

Les patients sont originaires du Libéria, du Nigéria, de Guinée, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de Somalie, du Togo, de Jamaïque, de Sierra Leone, de Gambie, d'Albanie, de Guatemala, du Venezuela, de RDC, de Mauritanie, du Cameroun.

Notre action a donné lieu à une publication dans une revue début 2023, un article a été publié sur notre accompagnement des femmes dans le cadre du groupe de parole (Muriel Montagut, "Exil et thérapie, vers une possible reconstruction", in Par les yeux des femmes, l'exil, Revue Projet, n°392, février-mars 2023), ainsi qu'à une émission radio dédiée à l'accompagnement des femmes (en lien avec le travail groupal), RDF Radio, émission de Melchior GORMAND, "Je pense donc je suis", diffusé en direct le 14 février 2023.

Perspective 2024/2025

Ces deux groupes vont se poursuivre sur les mêmes modalités.

Une réflexion est en cours sur la création d'autres groupes et notamment un groupe à destination des enfants, peut-être autour d'une médiation telles que l'équithérapie, et un groupe d'adultes autour du psychodrame existentiel, thérapie groupale s'appuyant sur les scénarios improvisés proposés par les participants, et permettant la mise en scène de sa problématique intérieure.

Dans ces deux nouveaux groupes, il s'agira de travailler la question du corps en mouvement.

L'activité médicale

L'activité médicale s'est déployée sur quatre journées, pour 50% sur le centre de soins et pour 50% sur le centre ressources.

Consultations de médecine générale

Au cours de l'année 2023, 414 consultations de médecine générale ont été réalisées auprès de 124 patients, soit une diminution de 17% de l'activité de consultation médicale par rapport à l'année 2022.

35% des suivis concernaient des patientes incluses dans le parcours Kintsugi. Les consultations comprenaient des actes de médecine générale, de prévention, d'éducation thérapeutique dans 82% des cas, et le plus souvent également un temps d'information au patient sur son dossier médical ce qui illustre la grande carence d'accès ou de recours à l'interprétariat dans la médecine de droit commun et le défaut d'information des patients qui en résulte.

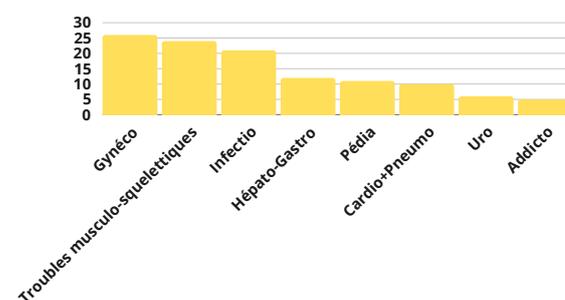
Des soins hors droits commun, pouvant inclure la délivrance de traitement ont été prodigués à 24% des patients suivis, n'ayant pas de droits ouverts à l'Assurance Maladie.

Ce pourcentage de soins hors droit commun en hausse par rapport à l'année précédente, illustre d'une part le retentissement des délais de carence d'accès aux droits santé chez les personnes étrangères que ce soit pour l'ouverture de la Complémentaire Santé Solidaire dans le cadre de la demande d'asile ou de l'Aide Médicale d'Etat pour les personnes sans titre de séjour et d'autres parts des orientations de plus en plus précoces vers le centre Frantz Fanon aux personnes en situation d'exil arrivant sur Montpellier, notamment dans le cadre du dépistage réalisé lors du rendez-vous santé proposé par le service médical de l'Office Français d'Immigration et d'Intégration.

Les situations de nonaccès aux droits et aux soins liés aux délais de carence sont à l'origine d'une perte de chance pour ces patients, en raison du retard à l'inscription dans une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée, d'aggravation clinique au cours de ces délais de prise en charge et par là-même, d'une augmentation du coût financier de ces prises en charges nécessitant ainsi des soins plus lourds donc plus coûteux.

Problématiques médicales rencontrées

78 % des patients exprimaient, en consultation de médecine générale, une plainte d'ordre psychique, ce qui reflète la porte d'entrée au centre Frantz Fanon par le suivi psychologique. Parmi les problématiques somatiques rencontrées par les patients, les problématiques gynécologiques arrivaient au premier plan ce qui reflète l'essor du parcours Kintsugi, puis, comme les années précédentes les troubles musculo-squelettiques, la pathologie infectieuse et l'hépatogastro-entérologie. La population pédiatrique représentait 15% des suivis.



Certificats

Un ou plusieurs certificats ont été rédigés pour 13 % des patients. Il s'agissait principalement de certificats destinés aux audiences auprès des instances de la demande d'asile, certificats de recours, demandes de titres de séjour pour soins.

Ostéopathie

7 demies-journées ont été réalisées dans le cadre du partenariat avec les dispensaires de l'Ostéopathie.

27 consultations ostéopathie ont été organisées, bénéficiant à 13 patients différents.

Cette collaboration avec les Dispensaires de l'Ostéopathie s'avère très précieuse dans l'accompagnement de nos patients, notamment concernant les douleurs très fréquentes et souvent poly-factorielles qu'ils peuvent présenter et pour lesquelles la réponse médicamenteuse ne saurait seule constituer une prise en charge satisfaisante.

En 2023, 68 personnes ont bénéficié de cet accueil sur une période de 6 mois. Cette baisse dans l'activité est en lien avec le fait que nous sommes restés plusieurs mois sans intervenant juridique et social.

Parmi elles, 69 % n'ont eu qu'un ou deux entretiens ce qui correspond généralement à des demandes de renseignement ou à une démarche simple, comme par exemple une demande de domiciliation ; 31% ont été reçu au moins 3 fois en entretien. Ces sollicitations répondent à des demandes complexes ou des besoins de suivi suite à une carence dans l'accompagnement juridique et social.

La dématérialisation

En 2023, la généralisation des procédures numérisées a complexifié l'accès aux services publics pour les patients du Centre Frantz Fanon. En effet, pour une partie des personnes accompagnées la dématérialisation a pu engendrer une rupture d'accès ou de maintien aux droits sociaux, au droit au séjour et aux procédures administratives afférentes.

Aussi, souvent liée à l'augmentation des délais de traitement des dossiers, les difficultés financières, sanitaires ou d'insertion des personnes en situation de précarité se sont vues aggravées pour un certain nombre.

Nous constatons aussi que ce difficile accès impacte la relation que les personnes exilées construisent avec l'Administration, comme cela a pu être indiqué par le Défenseur des Droits.

Les usagers en difficulté sont contraints de chercher un soutien extérieur pour franchir l'obstacle digital alors qu'auparavant ils se déplaçaient et menaient leurs démarches en autonomie, en les exposant à un risque de non-recours. Par exemple, la saturation du site internet pour la prise de rendez-vous en préfecture a empêché des personnes remplissant les conditions d'obtention d'un titre de séjour de déposer leur demande.

Persécutations liées au genre

En 2023, 74% des personnes accueillies dans cet espace nous ont fait part de leur besoin de protection suite à des persécutations liées au genre. A noter que parmi elles, certaines sont aussi victimes de violences en France.

Lors des entretiens menés, il a été nécessaire de réfléchir à des accompagnements spécifiques face à la multiplicité des problématiques rencontrées : violences conjugales ou familiales ; violences sexuelles ; mariage forcé ; persécutations liées à leur orientation sexuelle ou identité de genre ; traite des êtres humains ; mutilation génitale féminine, etc.

Nous observons que l'accès effectif aux droits par une prise en charge adaptée ou la reconnaissance des violences subies facilite l'autonomie, la reconstruction et l'insertion sur le territoire français.

Aussi, fin 2023 la procédure d'asile des mineures accompagnées de leur parent a été clarifiée. On espère que cette amélioration contribuera à l'accès à la protection des filles vis-à-vis du risque d'excision.

L'accompagnement juridique et social proposé par le centre est aussi porteur de promotion des droits afin de soutenir le renforcement des capacités d'agir de ce public. La participation à la journée du 25 novembre 2023 pour l'élimination des violences faites aux femmes par le collectif des femmes fortes, créé au centre (cf. p. 26) témoigne de la transdisciplinarité des actions menées en son sein.

ATELIER DES FEMMES FORTES

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, le centre Frantz Fanon a mené un travail avec un groupe de femmes en situation d'exil autour de la question des violences spécifiques auxquelles elles peuvent être exposées en tant que femmes exilées.

L'objet de ce travail était de visibiliser ces violences spécifiques et d'alerter sur l'impérieuse nécessité de la lutte et de la mise en œuvre de moyens de protection efficaces à leur rencontre.

Ces quinze femmes, accompagnées par la médecin et une psychologue du centre Frantz Fanon à Montpellier ainsi que par Fatoumata DIABATE, photographe professionnelle, ont mené durant deux jours un travail sur l'expression narrative et visuelle de ces violences.

Le groupe ainsi constitué a choisi de se nommer
L'atelier des femmes fortes.

Dans un premier temps la réflexion collective au sein de l'atelier a permis d'identifier dix formes de violences associées à la vulnérabilité de l'exil :

- l'exploitation dont une femme en situation d'exil peut être l'objet
- la violence à raconter son histoire
- la violence du parcours d'exil
- l'excision
- Le mariage forcé, pour certaines également précoce
- les violences conjugales et les abus sexuels au sein du mariage
- la violence du regard de l'autre
- l'obligation de la femme à se conformer à la place que la société lui a assignée
- la violence de l'absence de droits
- la violence du rejet et des conditions de non-accueil

Dans un second temps, des éléments de récit en lien avec ces thématiques ont été partagés en sous-groupes par les femmes. L'analyse de ces narratifs a ensuite permis l'identification et la formulation de messages courts concernant ces formes de violences que les femmes souhaitaient porter et rendre audibles auprès du grand public.

Parallèlement à ce travail sur les mots, la photographe Fatoumata DIABATE a identifié avec l'ensemble des participantes des éléments visuels propres à illustrer et faire vivre les récits.

La rédaction de chacun des messages a par la suite été reprise et précisée en grand groupe, de même que la conception des visuels.

Dans un dernier temps d'atelier ces visuels ont été réalisés, chaque femme occupant tour à tour voire simultanément le rôle de modèle, photographe, accessoiriste.

Au final, 15 visuels associant message écrit et photographie ont été créés. Ces outils de sensibilisation ont été diffusés lors de la journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, via les réseaux sociaux mais également lors des marches menées en France dans le cadre de cette journée.

Les femmes ayant participé à cette mobilisation ont relevé l'importance de la dimension de témoignage et de revendication dans leur investissement dans ce travail, ainsi que la valeur thérapeutique ressentie suite à sa réalisation

L'hypothèse des professionnelles accompagnant cet atelier, fondée sur les activités thérapeutiques groupales menées depuis plusieurs années au sein du centre Frantz Fanon, était effectivement que le groupe, en tant que lieu d'affiliation sécurisée propre à faciliter la parole et l'expression de son vécu en miroir de celui de pairs partageant une expérience semblable, constitue un espace pour penser un vécu douloureux voire traumatique.

La confrontation à l'expérience de l'autre, à la fois comparable et différente, contribue à l'accès à une appréhension de l'expérience à l'échelle collective et à restaurer du sens dans un vécu individuel pouvant être éprouvé comme insensé.

Les dimensions de mobilisation, de dénonciation, de revendication de ce travail dans lequel chacune se positionne en tant que sujet et non d'objet, à la fois actrice, créatrice, décisionnaire du projet, contribuent par ailleurs à une démarche de restauration du pouvoir et au renforcement de la confiance en soi, également étayée par la force du collectif.

Le travail groupal est ainsi apparu comme propre à faciliter pour ses participantes la remobilisation d'une vie psychique et physique de femme émancipée des formes de violences ou d'emprise auxquelles elles ont pu être soumises.

Défiler et brandir collectivement le fruit de ce travail partagé lors des manifestations du 25 novembre a constitué pour toutes, patientes et professionnelles, un moment intense, à la fois libérateur, fédérateur et d'affirmation de soi.

Fatoumata DIABATE est une photographe malienne vivant et travaillant entre Montpellier et Bamako. Portraitiste, photographe humaniste et sociale, ses images ont pour sujet principal les femmes et les jeunes générations au Mali. La tradition orale, les croyances, la question de la transmission sont au cœur de son travail qui a fait l'objet de plusieurs expositions au Mali, en France et à l'international. Présidente de l'Association des Femmes Photographes du Mali, lauréate de la résidence photographique du Musée du Quai Branly en 2020 et lauréate des Grands Prix du Jury et du Public de l'édition 2023 des Boutographies à Montpellier, Fatoumata DIABATE développe actuellement le projet de Galerie Œil de Femmes gérée par l'association Moussognié, espace culturel dédié à la découverte de l'art contemporain africain, mais également lieu de conférences, d'ateliers et de rencontres visant à la promotion de la diversité artistique africaine et des échanges culturels internationaux ainsi que l'émergence de nouveaux talents.



Ma grand-mère m'a dit
"Demain, tu vas être une FEMME"
ça m'a coûté très cher



©Fatoumata Diabaté
©L'atelier des femmes fortes



Au cours du printemps 2023, le **centre Frantz Fanon** a mené une recherche-action en collaboration avec le **club de plongée l'Odysée à Sète, club de plongée sous-marine associatif** développant depuis plusieurs années d'importantes activités de plongée thérapeutique. Ce travail s'appuie sur les résultats d'études menées antérieurement et montrant les effets positifs de la plongée sous-marine sur la symptomatologie de patients présentant un état de stress post-traumatique post-attentat ou de vétérans de guerre.

L'objet de cette action visait à développer un protocole d'étude auprès de patients présentant des troubles en lien avec des traumatismes complexes, notamment dans le cadre des traumatismes intentionnels chez les personnes victimes de torture ou dans celui de traumatismes répétés et prolongés incluant pour certains des événements traumatiques en lien avec la mer.

Cette première phase d'expérimentation ambitionne la mise en place, dans un second temps, d'un dispositif efficient sur la symptomatologie traumatique de ces patients, en parallèle des suivis individuels. Un groupe de quatre femmes a ainsi bénéficié d'une séance d'initiation en piscine constituant une approche très progressive de la flottaison et de l'immersion sans puis avec équipement de plongée, en petit puis grand bassin et d'une journée en mer comprenant un temps d'exercices au départ de la plage et un temps au départ du bateau, en surface puis en immersion. .

Trois de ces quatre femmes avaient vécu des événements traumatiques en lien avec la mer et aucune ne savait nager.

Les séances pratiques s'inséraient dans un protocole thérapeutique mené par l'équipe du centre Frantz Fanon composé de 4 rencontres groupales de préparation puis de débriefing des séances pratiques et d'entretiens psychologiques et médicaux individuels répétés avec évaluations pré et post séances pratiques de la symptomatologie post-traumatique.

Des rencontres régulières entre l'équipe de moniteurs de l'Odysée Plongée Sète et les professionnels du centre Frantz Fanon ont permis la mise en place et la réadaptation progressive de ce protocole.

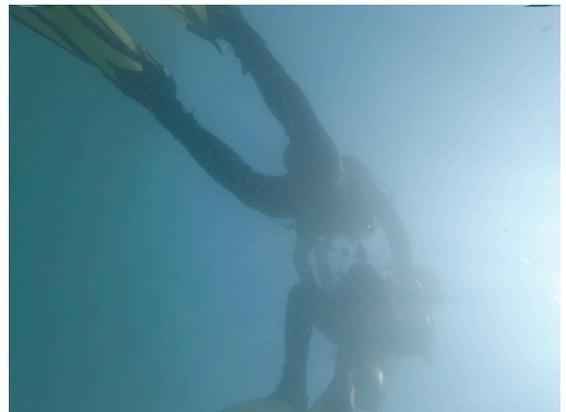
Les séances pratiques étaient construites sur un mode un moniteur pour un élève et reposaient sur l'adaptabilité au rythme et aux possibilités de chacune sans objectif à atteindre.

A l'issue de cette phase de pré-expérimentation et bien que l'échantillon ne permette pas de tirer des conclusions, le caractère humainement intéressant et la volonté de poursuivre cette expérience ont été partagés par l'ensemble des équipes.

Les séances de débriefing individuels et groupaux ont permis de mettre en évidence chez les patientes de ce groupe un effet positif sur l'estime et la confiance en soi, ainsi que le caractère soutenant du collectif, en lui-même vecteur de lien social et bénéfique sur la symptomatologie psychique.

Plus spécifiquement, la survenue de reviviscences d'événements traumatiques lors des mises à l'eau et leur contrôle grâce à la ré-assurance des encadrants, l'ancrage dans l'ici et maintenant et les sensations, puis l'analyse concrète de leur mécanisme lors des séances de débriefing ont permis d'amorcer une possibilité d'agir contre l'emprise des images traumatiques pour ces patientes.

A la lumière de cette phase préliminaire, d'expérimentation **une seconde phase se déploiera au printemps 2024** dans un protocole construit par les deux équipes dans l'objectif de confirmer les effets positifs de la plongée sous-marine sur les troubles post-traumatiques de ce public spécifique suggérés par les évaluations pré et post expositions de cette première phase et de permettre l'élaboration d'un dispositif thérapeutique pérenne.



LE CENTRE DE RESSOURCES



Les objectifs du centre ressources

- Soutenir les professionnels, futurs professionnels et les bénévoles dans leur pratique auprès du public exilé ;
- Contribuer à l'émergence d'une offre de soins pérenne dans le droit commun (CMP, CMPP, Hôpital public, médecine de ville) ;
- Constituer et former un réseau d'interprètes spécialisés dans l'accompagnement en santé ;
- Insérer le dispositif au sein d'un réseau national d'intervenants spécialisés sur la prise en charge psychique des personnes exilées.

En 2023

80 actions ont été effectuées :

- 19 formations
- 4 interventions
- 38 analyses de pratiques / interventions
- 12 actions de sensibilisation
- 7 créations/soutiens de réseaux

Nous ne comptons pas dans ces actions la recherche action dédiée à l'impact de la plongée sur les troubles psychiques persistants en lien avec une problématique traumatique. En effet, cette action à visée thérapeutique est à l'articulation du soins et de la recherche.

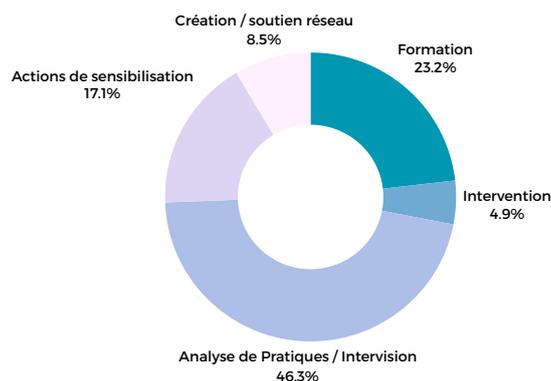
Nous avons en 2022 réalisé 53 actions, et l'augmentation est conséquente, soit une augmentation de 33 %. C'est notamment les analyses de pratique et le développement d'actions de sensibilisation et de création / soutien de réseaux qui sont à l'origine de cet accroissement d'activité.

Sur ces 80 interventions, 9 étaient à destination d'interprètes professionnels dont une action pour sensibiliser et accompagner les futurs interprètes.

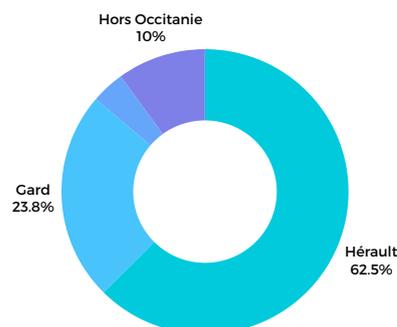
Ces actions ont permis de toucher au moins 1109 professionnels et bénévoles : 218 professionnels et bénévoles par les actions de formations ; 48 par les interventions et un nombre indéterminé sur certaines interventions avec plus de 520 personnes mobilisées ; Les analyses de pratiques et interventions ont permis d'accompagner 106 professionnels. Les actions création et soutien de réseaux ont accompagné 21 professionnels. Les actions de sensibilisation ont réuni au moins 196 personnes.

Les actions se sont déroulées essentiellement sur les départements de l'Hérault (62,5%) et du Gard (23,8%). 3 actions ont été réalisées dans d'autres départements : Haute-Garonne (2), et Aude (1). Enfin, 10 % de nos actions ont été réalisées à l'échelle nationale (2), voire internationale (2 au Mali) ou sur d'autres départements (2 en Ile de France, Paca, Rhône-Alpes).

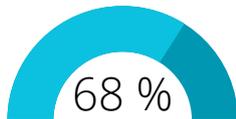
Types d'actions mises en place



Lieux des actions du centre de ressources



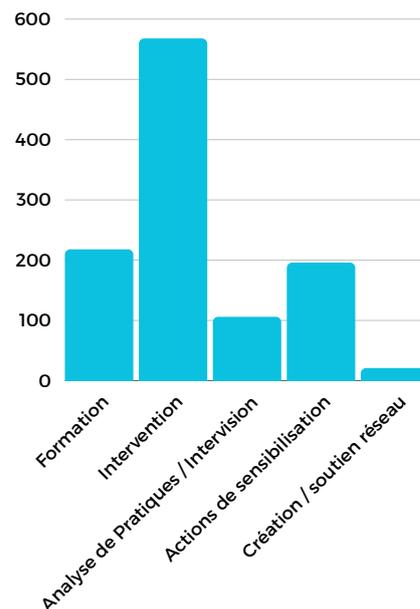
68 % de nos formations sont gratuites



**Thématiques des actions
(hors analyse de pratiques / intervention)**

Articulation travail social et santé mentale : 5
Corps douloureux et mutilation sexuelles : 9
Clinique de l'exil : 13
Interprétariat : 7
Interculturalité et enfance : 6
Relation Soignant / soigné : 2

Nombre de participants selon le type d'action



Création d'un séminaire clinique Depuis Octobre 2023

Dans une idée de mise en réseau et d'échanger sur les pratiques cliniques des psychologues et psychiatres accompagnant des personnes exilées, un séminaire autour de la clinique de l'exil a débuté en octobre 2023 sur le centre Frantz Fanon.

Ce séminaire est ouvert à tous professionnels de santé ou bénévoles accompagnant des personnes exilées et souhaitant réfléchir aux problématiques psychiques en lien avec l'exil.

Ces séances mensuelles de deux heures en présentiel uniquement, sont animées par deux membres de l'équipe du centre Frantz Fanon.

Les premières séances ont permis de penser ensemble cet espace, discuter des attentes, de ses modalités avec l'intention de déplier les problématiques et les processus psychiques liées à l'exil.

Ce séminaire a réuni des psychologues exerçant en C.M.P.P., en centre de santé pluridisciplinaire, en association, en foyer d'accueil pour les M.N.A., une équipe pluridisciplinaire du service de pédiatrie du C.H.U., des professionnels de la santé mentale de l'U.M.I.P.P. du C.H.U., d'un réseau de psychologues bénévoles.

Les séances ont permis d'aborder notamment la question de l'interprétariat en thérapie, la rencontre interculturelle, la prise en charge du psycho traumatisme, la problématique des mutilations sexuelles féminines nécessitant une réflexion pluridisciplinaire.

Chaque séance accueille entre 5 et 7 participants exerçant sur Sète, Nîmes, Le Vigan, Ganges, et Montpellier.

RESEAU DES PSYCHOLOGUES BENEVOLES ALES

Le développement du réseau de professionnels souhaitant s'impliquer sur la prise en charge des personnes en situation d'exil s'effectue dans un contexte où les possibilités de soins psychiques à destination des personnes exilées sur le territoire alésien sont réduites du fait d'une désertification médico-psychologique, et d'un accès limité au droit commun (fermeture de la liste d'attente du CMP d'Alès), ainsi que d'un manque de recours à l'interprétariat professionnel dans les structures de soins psychologiques hospitalières.

Le partenariat vise à apporter des éléments de réponse à ces difficultés, en agissant sur les possibilités de prises en charge grâce à un réseau de professionnels bénévoles impliqués sur le territoire alésien, et de réfléchir avec eux et les acteurs locaux du droit commun à l'élargissement des possibilités de soins.

Il s'agira dans un premier temps de répondre aux demandes de consultations adressées au centre Frantz Fanon pour la permanence psy bimensuelle alésienne ainsi qu'aux nouvelles demandes de la permanence de La Cimade. Le partenariat permet d'envisager :

- des délais d'attente plus courts pour donner suite aux premiers entretiens d'accueil réalisés au Centre Frantz Fanon (délai auquel nous sommes confrontés et qui peuvent provoquer l'enkystement des troubles psychiques),

- de tisser des liens privilégiés et soutenant entre thérapeutes impliqués, de créer des moments de rencontres pour des échanges de pratique, de faciliter la pluridisciplinarité en effectuant les suivis au groupe local de La Cimade lorsqu'un appui sociojuridique est nécessaire et à l'inverse lorsqu'un éclairage d'un professionnel psychologique peut s'avérer pertinent, de réfléchir à des orientations médico-psychologiques vers le droit commun (EMP, CMP, CMPP, partenaires médicaux hospitaliers et de ville, etc.) afin d'agir à moyen et long terme sur les possibilités de prises en charge sur le territoire.

Quatre suivis psychologiques ont pu débuter en juillet 2023 par trois thérapeutes retraitées dont un suivi avec une interprète professionnelle en présentiel ayant l'expérience d'exercer au centre Frantz Fanon.

Les entretiens psychologiques ont lieu au groupe local de la Cimade d'Alès ; ainsi un lien avec la permanence juridique de la Cimade peut se faire pour un soutien complémentaire.

Des temps de rencontre avec le réseau de psychologues bénévoles sur Nîmes et des temps dédiés à une supervision clinique animée par deux psychologues du centre Frantz Fanon permettent entre autres le développement du dispositif.

RÉSEAU DES THÉRAPEUTES BENEVOLES NIMES

En 2022, nous avons constitué un réseau d'une dizaine de thérapeutes, psychologues, qui interviennent de manière bénévole, et que nous accompagnons dans ces prises en charge thérapeutique du public exilé, par des formations sur la clinique de l'exil, une sensibilisation à la demande d'asile, et des temps de supervision. Il s'agit à la fois de les accompagner dans la clinique de l'exil mais aussi sur le travail avec des interprètes professionnels en présentiel, avec lesquels nous les mettons en contact dont l'intervention est prise en charge par le centre.

Le réseau de thérapeutes bénévoles sur Nîmes qui vient en soutien à l'offre de consultation à destination des personnes exilées a accueilli deux nouvelles thérapeutes. Ce réseau compte actuellement 6 thérapeutes bénévoles.

Ainsi, 10 patients ont pu être prise en charge par ce réseau au cours de l'année 2023. 65 consultations ont été réalisées soit une moyenne de 6,5 consultations par patient.

L'ensemble de ces suivis se fait avec un interprète.

Au cours de l'année, 3 temps d'échanges de 2 heures chacun ont été organisés avec les thérapeutes et un psychologue du centre afin d'échanger sur les suivis et faire le point sur les orientations éventuelles en terme de soins médicaux ou d'accompagnement sociaux juridiques.

LES ENFANTS ALLOPHONES : RENCONTRE AVEC LES CASNAV

L'année 2023 a été l'occasion de débiter l'instauration d'une collaboration avec l'éducation nationale concernant les élèves allophones. Ainsi, les CASNAV (centre académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés) du Gard et de l'Hérault ont été contactés. Une rencontre avec les professionnels des deux départements a pu avoir lieu afin de présenter le travail fait par le centre Frantz Fanon.

Ces rencontres ont débouché sur deux temps d'animation par le centre Frantz Fanon d'une conférence de 2h sur la santé psychique des élèves allophones.

- La première conférence s'est tenue devant une dizaine d'enseignants en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) chargés des cours de français langue étrangère (cours de FLE).
- La seconde conférence s'est déroulée avec tous les représentants des CASNAV de l'académie de Montpellier. Ceci a permis de prévoir de nouvelles interventions dans les départements des Pyrénées Orientales et du Gard pour l'année 2024.

Par ailleurs, les liens avec les professionnels permettent de faire régulièrement le point sur des situations qui soulèvent des interrogations que ce soit sur l'orientation scolaire d'un élève, une évaluation langagière (ELAL) ou une demande de prise en charge au centre. **Nous avons en 2023 réalisé 6 tests ELAL, et 4 sont actuellement en attente.**

Les liens avec l'institution scolaire se sont de plus en plus étendus. Le corps enseignant et les psychologues Education Nationale nous sollicitent de plus en plus afin de les soutenir ou de leur apporter un éclairage sur une situation.

Participation du Centre Frantz Fanon aux actions de sensibilisation locales et régionales de la Cimade

Au cours de l'année 2023, l'équipe du Centre Frantz Fanon s'est mobilisée sur différentes actions, notamment lors du Festival Migrants Scène.

La projection du documentaire « le chant des vivants » dans le cadre de ce festival, a mobilisé l'équipe autour de l'animation ou la co-animation de ciné-débat sur Montpellier et Nîmes, ainsi que la préparation des bénévoles de la région sud-ouest aux différents temps de projection et de débats.

L'équipe a également été invitée par le groupe local d'Aix-en-Provence à venir présenter le centre et ses actions. Lors de la journée Mondiale des Réfugiés 2023, à Montpellier, l'équipe du parcours Kintsugi a organisé avec des patientes du Centre un « Tapis rond d'échanges autour de la question de l'excision ».

Action de terrain sur l'interprétariat

Si le code de Santé Publique dispose que **“Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé. Cette information porte sur les différentes investigations, traitements ou actions de prévention qui sont proposés, leur utilité, leur urgence éventuelle, leurs conséquences, les risques fréquents ou graves normalement prévisibles qu'ils comportent ainsi que sur les autres solutions possibles et sur les conséquences prévisibles en cas de refus”**, de même qu'il garantit pour tous le droit au secret médical, pour une large majorité des personnes rencontrées au centre Frantz Fanon, le parcours de soins dans le système de santé de droit commun français est jalonné de consultations et d'actes médicaux pour lesquels ces droits ne sont pas respectés, faute d'accès à une information intelligible et en l'absence de recours à l'interprétariat professionnel.

Ainsi, outre ce non-respect des droits des patients, la vulnérabilité liée à la barrière linguistique est responsable pour ces patients d'une perte de chance par les retards voire les défauts de prise en charge qu'elle génère dans ce contexte d'incompréhension. Enfin, cette vulnérabilité peut s'associer à un contexte de précarité socio-juridique globale majorant les discriminations subies.

Le centre Frantz Fanon mène depuis le printemps 2022 une étude sous la forme d'une recherche-action visant à mesurer l'impact de la barrière linguistique sur le parcours de soins et la santé des personnes, identifier les freins et leviers potentiels pour enfin élaborer des pistes d'amélioration. Une première phase de déploiement a consisté en 12 entretiens semi-dirigés de professionnels de santé hospitaliers, de ville et associatifs afin d'interroger leur expérience et les pratiques de chacun, les difficultés observées comme les ressources mises en place.

La seconde phase était destinée à la consultation des interprètes professionnels et les conditions d'un exercice approprié de l'interprétariat en santé, afin d'ébaucher enfin, des pistes de mise en œuvre d'un système de soins non discriminant autorisant le respect des droits et l'accès aux soins des personnes non francophones.

Cette recherche action a été finalisée et sera publiée sous forme d'article au second semestre 2024.





PERSPECTIVES 2024

Projets

Centre de soins

En 2024 nous souhaitons explorer de nouvelles modalités de thérapies groupales, notamment en travaillant la question du corps en mouvement, avec une réflexion autour de groupes de parole pour les enfants avec l'équithérapie comme médiation, et de journées psychodrame.

Enfin, il s'agira en plus de la poursuite de toutes nos activités, de développer la mise en place de parcours de soins pour les femmes ayant subi des mutilations sexuelles et les séminaires Kintsugi, tout en soutenant les Maisons de femmes de Montpellier et de Nîmes sur le volet des mutilations. Nous souhaitons également reconduire nos actions auprès des mineurs en famille ou non accompagnés.

La recherche action sur la pratique de la plongée sous-marine entrera dans sa seconde phase pour affiner un protocole de recherche opérationnel et reproductible, avec la réalisation d'un documentaire de 26 minutes retraçant cette action.

Centre de Ressources

- Sur le centre de ressources, nous souhaitons sur les réseaux santé :
 - développer le réseau Montpellier par le développement du collège clinique ;
 - poursuivre la création de réseaux de professionnels de santé à Nîmes, Alès et Lodève ;
 - organiser la seconde session du DU Exil Droit et Santé sur l'Université de Médecine de Montpellier.
- Sur l'interprétariat, nous envisageons :
 - De former les interprètes à des thérapies spécifiques telles que l'ELAL et l'EMDR (test ELAL, premier outil transculturel disponible en France permettant de comprendre les ressources et les difficultés des enfants allophones et primo-arrivants) ;
 - D'explorer la possibilité de travailler spécifiquement l'accompagnement des femmes enceintes et de sensibiliser les acteurs du secteur de la péri-natalité au travail avec les interprètes (toute la période de la grossesse et post accouchement étant un moment de grande fragilité et de vulnérabilité pour les femmes exilées, et tout particulièrement celles qui sont isolées). Les phénomènes d'acculturations autour des pratiques du suivi de la grossesse, du prendre soin des nourrissons et de l'éducation amènent à des tensions, des incompréhensions et des craintes, chez les professionnels et chez les jeunes mères exilées, la dimension de l'interprétariat occupant bien évidemment une place centrale dans ces incompréhensions et tensions puisqu'elle freine la communication et limite les échanges et la compréhension entre professionnels et patientes ;
 - De former à l'interculturalité des professionnels de la petite enfance.
- Au niveau régional nous souhaitons développer le pôle ressource de l'action Kintsugi et nous inscrire comme pôle de référence en matière de mutilations sexuelles et de perspectives de reconstruction. Nous souhaitons également développer notre action dans des départements autres que le Gard et l'Hérault par l'organisation d'un séminaire itinérant dans la région Occitanie après avoir analysé les besoins de chaque département.



LA CIMADE

Centre
FRANTZ FANON
2023